

# OECD Indice de Restrictivité aux Echanges de Services (IRES)

## CANADA – 2020

### Messages clés

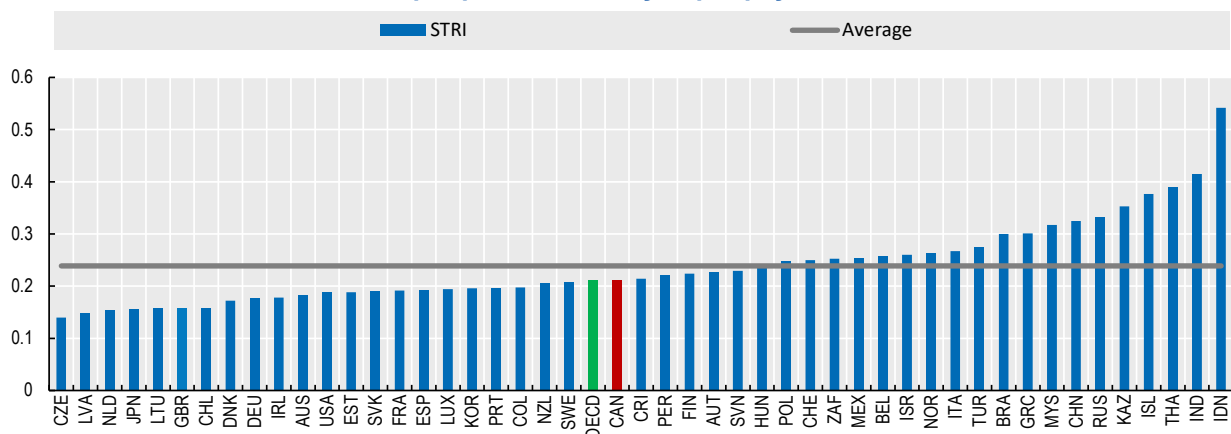
- L'IRES 2020 du Canada est proche de la moyenne de l'OCDE, inchangé par rapport à 2019.
- Des réformes de libéralisation ont été mises en œuvre dans un nombre limité de secteurs depuis 2016, par exemple les télécommunications et le transport aérien, mais dans l'ensemble, les réglementations n'ont guère changé depuis 2014.
- Les secteurs où les barrières sont les plus élevées sont les services de courrier, la radiodiffusion et les télécommunications et la distribution, reflétant essentiellement des restrictions strictes à l'entrée sur le marché du travail, certaines barrières à la concurrence et une faible transparence réglementaire.

### Recommandation

- L'innovation et l'adoption des technologies reposent sur l'accès aux connaissances et aux réseaux, aux personnes, aux biens et aux services qui véhiculent les connaissances dans le monde. Dans ce contexte, le Canada pourrait bénéficier de marchés plus ouverts au commerce des services.

L'IRES 2020 du Canada est proche de la moyenne de l'OCDE, inférieur à la moyenne des pays de l'échantillon, inchangé par rapport à 2019 (Graphique 1). Il y a eu peu de changement dans la réglementation depuis 2014 (Graphique 2).

Graphique 1. IRES moyen par pays, 2020



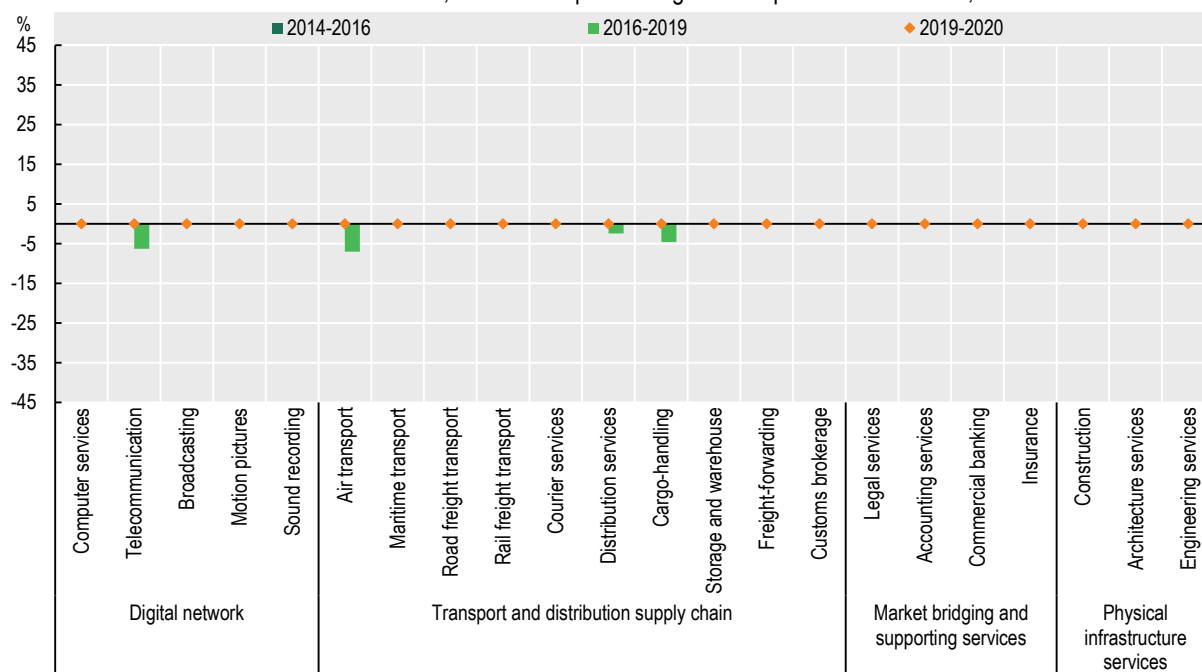
Note: Les indices ICRS varient entre zéro (moins restrictif) et un (plus restrictif). La base de données IRES enregistre les mesures sur la base des nations les plus favorisées. Le transport aérien et le fret routier ne couvrent que les établissements commerciaux (avec accompagnement des mouvements de personnes). Les indices sont basés sur les lois et réglementations en vigueur au 31 octobre 2020. La base de données réglementaire ICRS couvre les 37 Membres de l'OCDE, le Brésil, la Chine, le Costa Rica, l'Inde, l'Indonésie, le Kazakhstan, la Malaisie, le Pérou, la Russie, l'Afrique du Sud et la Thaïlande.

Source: OCDE (2020), Bases de données IRES et TIVA.

L'indice IRES reflète la pré-sélection des investissements étrangers, dans les secteurs auxquels s'applique la Loi sur Investissement Canada et les mesures horizontales s'appliquant à tous les secteurs, comme les tests d'accès au marché du travail pour les travailleurs fournissant des services dans le pays à titre temporaire en tant que contractuels ou services indépendants. Les droits d'accès aux marchés publics sont limités aux partenaires des accords commerciaux régionaux et aux membres de l'Accord sur les marchés publics de l'OMC. Il existe au moins une grande entreprise publique dans les domaines de la radiodiffusion, des services de courrier, de la distribution, du transport maritime et du cinéma.

**Graphique 2. Evolution de l'IRES par secteur au Canada**

Indice de Restriction de Commerce de Services, variation en pourcentage sur les périodes 2014-2016, 2016-2019 and 2019-2020

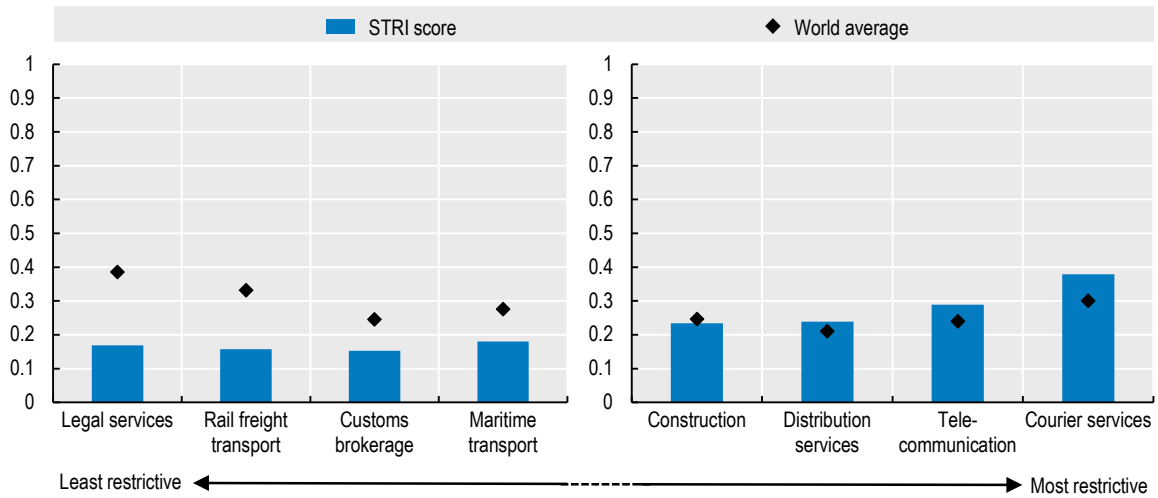


Source: OECD (2020), Base de donnée de l'IRES

Les services juridiques, le transport ferroviaire de marchandises, le courtage logistique en douane et le transport maritime sont les secteurs avec le score le plus bas par rapport à l'IRES moyen dans tous les pays (Graphique 3). La radiodiffusion, les services de distribution, les télécommunications et les services de courrier sont les secteurs qui obtiennent le score le plus élevé par rapport à l'IRES moyen dans tous les pays.

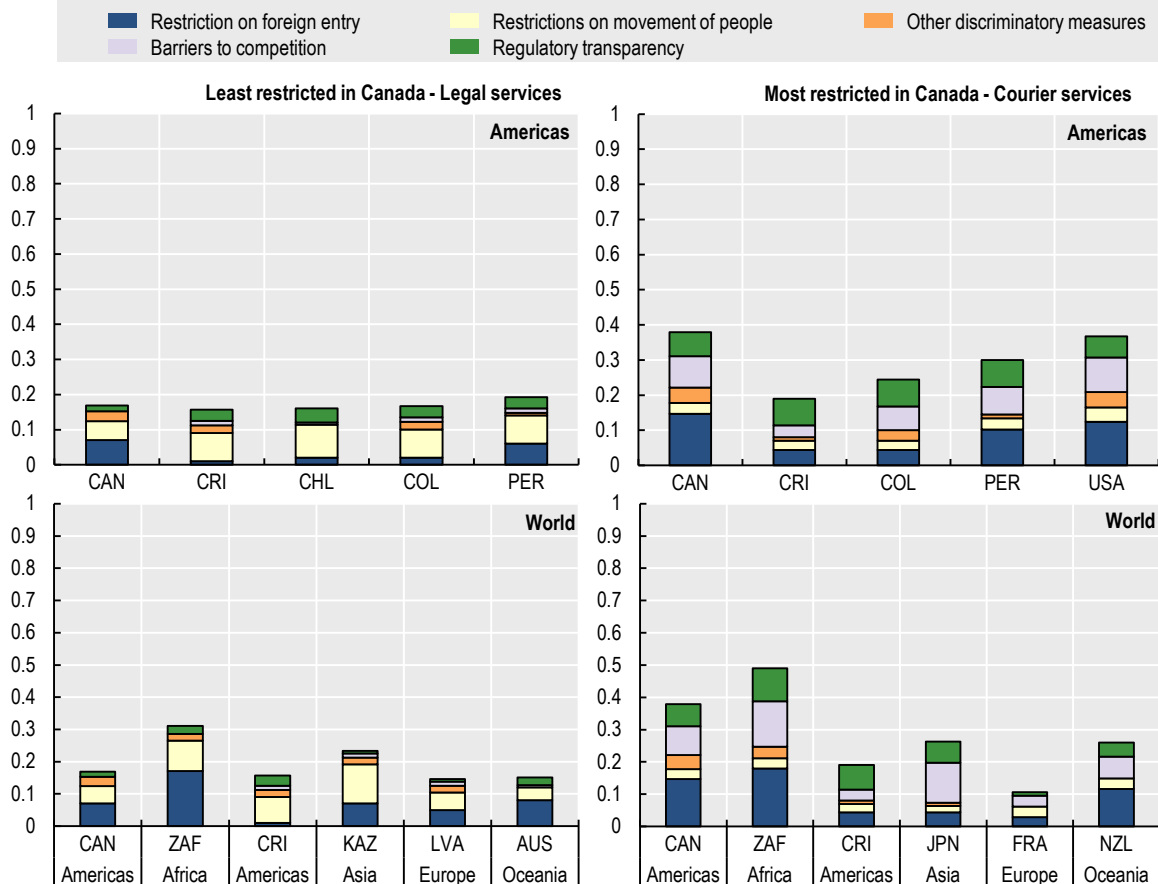
Les secteurs les moins restrictifs au Canada par rapport à ses homologues régionaux et pays les plus performants au niveau mondial sont les services juridiques, tandis que les services de courrier sont les plus restreints (Graphique 4). Des restrictions plus élevées à l'entrée des investissements étrangers et des barrières à la concurrence expliquent le caractère restrictif des services de courrier, mais les différences avec les principaux partenaires commerciaux sont limitées.

**Graphique 3. Décomposition sectorielle – Secteurs les plus et les moins restrictifs au Canada**



Note: La sélection a été effectuée en fonction de l'écart entre le score des secteurs et le score moyen mondial, en pourcentage de différence c'est-à-dire (IRES pays, secteur – IRES moyenne mondiale, secteur) / IRES moyenne mondiale, secteur)  
 Source: OECD (2020), Base de donnée de l'IRES.

**Figure 4. Comparaison du Canada avec les pays les plus performants en Amérique et dans le monde**

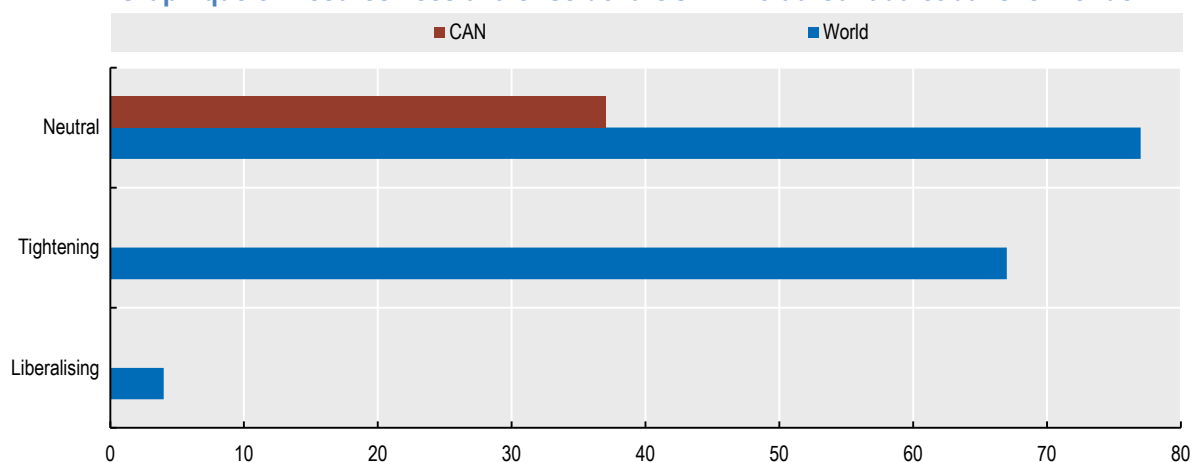


Source: OECD (2020), Base de donnée de l'IRES.

## Focus : Impact des mesures mises en œuvre en réponse à la crise de la COVID-19 sur la rigueur de la réglementation des services

Si le Canada a adopté plusieurs mesures en réponse à la crise de la COVID-19, celles-ci étaient soit temporaire, soit en dehors du champ couvert par la base de données de L'IRES. Un certain nombre de mesures n'ont eu aucun effet sur les scores IRSC, notamment l'augmentation du temps de traitement des visas dans tous les secteurs couverts. De nombreux pays ont resserré leur cadre réglementaire à la suite de la crise de la COVID-19, en resserrant leur processus de pré-sélection des investissements ou leurs exigences en matière de visas (Graphique 5).

Graphique 5. Mesures liées à la crise de la COVID-19 au Canada et dans le monde



Source: OECD (2020), Base de donnée de l'IRES.

### Réformes clés

Depuis mai 2018, le projet de loi C-49, un amendement à la Loi sur les transports au Canada, a assoupli les restrictions à la propriété étrangère en faisant passer la limite des capitaux propres étrangers dans le secteur du transport aérien de 25 à 49%. Cependant, le pourcentage d'actions avec droit de vote demeure collectivement à 25% dans les compagnies aériennes canadiennes pour les investisseurs étrangers individuels et les transporteurs aériens étrangers. A partir de 2019, le préemballage des produits n'est plus soumis aux quantités obligatoires dans les services de distribution. En outre, les contrats d'obligation de service universel sont désormais attribués sur une base concurrentielle dans le secteur des télécommunications, ce qui réduit les obstacles à la concurrence. Cette réforme a également été mise en œuvre en 2019.

### Informations complémentaires

- » Accédez à toutes les notes pays, aux notes sectorielles et aux outils interactifs de l'IRES sur le site Web de l'OCDE à l'adresse <http://oe.cd/stri>
- » Pour en savoir plus sur les politiques commerciales des services et leurs impacts, consultez [Politiques commerciales des services et économie mondiale](#)
- » Contactez la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE pour vos questions à [stri.contact@oecd.org](mailto:stri.contact@oecd.org)